



Madame la Rectrice de
l'académie de Normandie

Rouen, le 11 octobre 2026

Objet : Absences des lycéennes et lycéens depuis le 1er octobre

Madame la Rectrice,

La forte mobilisation des lycéennes et des lycéens depuis le 1er octobre a conduit dans l'Académie à des situations très diverses : lycées bloqués par les élèves, lycées fermés par décision rectorale ou préfectorale, accès des élèves empêchés par les forces de l'ordre, passage en distanciel - sans fondement réglementaire... Ceci rend très difficile, voire impossible, le contrôle ordinaire de l'assiduité scolaire et tend à engendrer de nouvelles inégalités entre les élèves. Pourtant, nombreuses et nombreux sont les élèves et les parents à recevoir des notifications pour des absences à justifier.

Dans certains établissements, c'est un sujet de tensions entre la direction et les élèves, les parents d'élèves et les enseignant-es. D'abord, en distanciel, le suivi de l'assiduité n'a aucun sens. Ensuite, même dans les établissements où les cours sont censés avoir repris, de nombreuses raisons peuvent pousser les élèves à ne pas être en classe : soutien légitime aux mobilisations en cours, exercice de leur droit d'expression, inquiétudes des élèves et de leurs parents quant à la présence massive de forces de l'ordre et aux rumeurs de violences, informations contradictoires quant au maintien ou non des cours... Dans ces conditions, aucun-e élève ne doit être pénalisé-e pour des absences en cette période, notamment dans son dossier et dans Parcoursup.

Dans les revendications que les jeunes expriment fortement, la défiance des élèves à l'égard de l'institution qui ne les protège pas n'a pas pu vous échapper. Restaurer leur confiance en l'Ecole prendra du temps, mais inciter les proviseurs à de la souplesse et de la compréhension plutôt qu'à de la répression et des sanctions irait enfin dans un sens constructif et serait un signal fort d'apaisement adressé aux lycéennes et aux lycéens.

Nos organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SUD Education vous demandent donc, Madame la Rectrice, de bien vouloir donner aux proviseur-es des consignes de souplesse.

Sachant pouvoir compter sur votre bienveillance à l'égard des élèves de l'Académie de Normandie, veuillez croire, Madame la Rectrice, en notre profond attachement au service public d'Éducation,

Claire-Marie FERET, pour le SNES-FSU Normandie,
Aude JOUSSAIN et Emmanuel KNOSP, pour le SNEP-FSU Normandie,
Jérôme DUBOIS, Cyril MIRIANON, Estelle POUILLY pour le SNUEP-FSU Normandie,
Jean-Marc PREEL, pour le SNFOLC Normandie,
Christophe LAJOIE, pour la CGT Educ'action,
Margot LACROIX et Maria BENACHOUR, pour SUD Education Normandie,
Stéphane DEPIERRE, pour SE-UNSA
Antoine BESNIER, pour la CFDT Education.